

Les contraintes du secteur privé

Dominique POELS

Résumé

La crise touchant le secteur hospitalier public n'épargne pas le secteur privé. Cette crise est due à plusieurs facteurs financiers.

Une clinique privée sur cinq est comptablement déficitaire. Touchant plus le secteur MCO (33%) que SSR (17%) ou psychiatrique (9%). Ceci est essentiellement dû à une baisse tarifaire continue de 2014 à 2018 conduisant à une baisse de plus de 6% pour une inflation à plus 3%.

Cette pression tarifaire a conduit à une division par deux des investissements, ceux-ci couvrant à peine les 2/3 des besoins sociaux. Le personnel hospitalier est confronté à une rémunération faible, alors même que la charge et les conditions de travail sont difficiles. La France se situe au 26ème rang sur 29 quant au salaire moyen des infirmiers, avec une hausse de la productivité de 2,2% et une satisfaction au travail inférieure de 15 points à la moyenne nationale.

Ceci entraîne une diminution drastique du nombre de candidats. Pour le secteur privé ces constatations sanitaires sont aggravées par des écarts entre le secteur hospitalier public et privé. Cette distorsion faible en début de carrière devient de plus en plus importante dans le temps.

Modifications structurelles :

Le secteur privé se transforme profondément (concentration et évolution vers l'ambulatoire). Confronté à la mutation des médecins libéraux exerçant dans ces établissements, il faut trouver sa place dans un environnement profondément modifié par les dernières lois de planification sanitaires, en particulier la création des GHT.